

**RÉUNION DE MEMBRES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**  
**AU SUJET DES ÉCOLES-PENSIONNATS POUR LES ABORIGÈNES**  
**SASKATOON, 13-15 MARS 1991**

**DÉCLARATION**

Pendant deux jours, nous avons examiné attentivement nos relations avec les peuples aborigènes du Canada par rapport aux écoles-pensionnats qu'ils ont fréquentées au cours du dernier siècle. Nous en avons amplement discuté, débattu, et nous avons prié ensemble.

Après avoir identifié et bien discerné les aspects positifs et négatifs que l'on reconnaît à ces pensionnats, nous avons amorcé une analyse de la situation actuelle tout en explorant les moyens susceptibles de créer de nouveaux rapports avec les peuples aborigènes.

Nous regrettons profondément toutes les souffrances, les peines et les humiliations endurées par de nombreux aborigènes. Nous en sommes très affectés. Ayant entendu leurs cris de détresse, ressenti leur angoisse, nous voulons maintenant prendre part au processus de guérison.

Nous reconnaissons que nous ne pouvons isoler les expériences négatives vécues dans les pensionnats de tout ce qui est à l'origine des affronts et des injustices qu'ont enduré les peuples aborigènes en notre pays.

En conséquence, nous prenons les engagements suivants:

- nous assurons de notre solidarité les peuples aborigènes dans la poursuite d'une reconnaissance effective de leurs droits humains fondamentaux;

- nous reconnaissons et respectons la dignité et la valeur de leur auteurs et de leur spiritualité, conformément au principe de l'inculturation;
- nous supporterons les peuples aborigènes dans leurs revendications auprès des gouvernements, à tous les niveaux, afin que soient satisfaites leurs aspirations légitimes;
- nous incitons le gouvernement fédéral à assumer ses propres responsabilités en ce qui concerne les pensionnats;
- nous convions les communautés chrétiennes à mieux connaître les problèmes importants que vivent les peuples aborigènes et à s'y impliquer.

Tous les diocèses qui ont eu des pensionnats sur leur territoire et qui sont ici représentés, acceptent de mettre sur pied, en collaboration avec les aborigènes, un mécanisme de divulgation protégé par le sceau de la confidentialité, en vue de guérir les plaies causées par les abus sexuels commis dans ces institutions.

Nous avons étudié la requête qu'ont faite quelques personnes en vue d'une enquête publique au niveau fédéral. Tout en étant soucieux de faire toute la vérité sur ce problème, nous ne pensons pas qu'une enquête de cette nature puisse s'avérer bénéfique au plan de la guérison. Les diocèses préfèrent s'engager à établir des forums ou lieux de dialogue, ou encore d'autres moyens d'écoute qui permettraient aux anciens élèves, à leurs familles et au personnel des institutions impliquées (religieux, clercs, laïques) de réfléchir sur ces expériences et de chercher ensemble guérison et réconciliation.

Ceux et celles qui se sont réunis cette semaine s'engagent sans réserve à faire émerger de nouveaux rapports avec les peuples aborigènes, tout en étant conscients que cette tâche représente tout un défi. C'est leur intention de se réunir encore. Un comité spécial a été mis sur pied, pour un an, avec mandat de proposer aux institutions catholiques concernées (C.E.C.C., Congrégations religieuses) un plan de suivi, de coordonner et d'établir un réseau de concertation avec les chefs aborigènes et nos partenaires oecuméniques.

.../3

En tant que membres de l'Église, nous sommes appelés par le Seigneur Jésus-Christ à libérer l'humanité de toutes formes d'oppression, plus particulièrement du péché et des forces du mal. (Evangelii Nuntiandi, #8), afin que tous aient la vie et l'aient en abondance (Jn 10:10). La réunion que nous avons eue cette semaine a été largement inspirée par cette exigence de la mission première de l'Église.

Saskatoon, Sk.  
le 15 mars 1991